



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 JUIN 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL01_2024_0061

Accompagnement de l'ADEME sur l'adaptation au changement climatique

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juin à dix-huit heures et quatre minutes, le Conseil municipal de Chaville, légalement convoqué le onze juin deux mille vingt-quatre à se réunir, s'est assemblé dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GUILLET, Maire.

Présents au début de la séance :

M. GUILLET, M. LIEVRE, M. ERNEST, Mme CHEVRIER, M. BES, M. BISSON, Mme CHAYÉ-MAUVARIN, M. PANISSAL, M. TARDIEU, Mme FOURNIER, M. TRUELLE, Mme RE, Mme SAVARY, M. DUBARRY DE LA SALLE, M. CHENU, M. MAUVARIN, Mme DORISON, M. GIRONDOT, Mme PRADET, Mme LALLEMENT, Mme NICODEME-SARADJIAN, Mme COUTEAUX, Mme FRESCO, M. BARBIER, M. DENUIT

Absents ayant donné procuration :

Mme LE VAVASSEUR, a donné procuration à M. BISSON
M. FEGHALI, a donné procuration à Mme PRADET
Mme SCHWEITZER, a donné procuration à M. LIEVRE
M. TURINI, a donné procuration à M. BESANCON

Arrivés en cours de séance :

M. ANTONIO, 18h08, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0044
Mme MESADIEU, 18h11, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0044
M. BESANCON, 18h15, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0044
Mme TILLY, 18h25, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0049
Mme COSTE, 18h29, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0049

Excusée :

Mme ACKERMANN

Désignation du secrétaire de séance :

Mme FOURNIER, désignée à l'unanimité par l'assemblée communale, a procédé à l'appel nominal

Publication le : 25 juin 2024

Objet : Accompagnement de l'ADEME sur l'adaptation au changement climatique

Face aux conséquences du changement climatique, il est primordial d'adapter nos territoires pour réduire les risques sanitaires et sociaux et préserver un cadre de vie acceptable pour la population.

Jusqu'alors, à l'échelle communale comme de l'EPT Grand Paris Seine Ouest, la stratégie climatique s'est concentrée sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Plusieurs actions d'adaptation sont toutefois menées sur le territoire - désimperméabilisation, végétalisation/renaturation de l'espace public, élaboration d'un Pacte pour un Urbanisme Responsable, mais ces dernières ne s'intègrent pas dans une vision de long terme.

L'Agence Régionale de l'ADEME a lancé en octobre 2023 un appel à manifestation d'intérêt sur le thème : « Adapter son territoire au changement climatique en Ile-de-France » auquel Chaville a répondu.

Le dossier de Chaville a été sélectionné en novembre 2023. L'accompagnement proposé par la démarche TACCT - « Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires », est apparu comme une opportunité de définir une stratégie d'adaptation à moyen et long terme en partenariat avec des institutions aux domaines d'expertise variés.

Retenue dans le dispositif, la ville de Chaville va bénéficier d'un accompagnement à la démarche TACCT, sous la forme d'un coaching d'une durée de 18 mois à partir de juillet. L'accompagnement prévoit également des temps d'échanges collectifs entre lauréats et avec les partenaires de l'ADEME suivants :

- Région Ile-de-France ;
- Institut Paris Région (Agence Régionale Energie-Climat (AREC) et Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)) ;
- Agence Régionale de la Santé ;
- DRIEAT Ile-de-France ;
- DRIAAF Ile-de-France ;
- Office Français de la Biodiversité ;
- Groupe Régional d'Expertise sur le Changement climatique et la transition écologique en Ile-de-France ;
- Cerema.

En intégrant cette démarche, la ville de Chaville s'engage à lancer une première action concrète devant faire l'objet d'une demande d'aide auprès de l'ADEME avant le 1^{er} novembre 2024.

Les membres de la commission municipale « Cadre de vie » ont examiné l'objet de la présente délibération le 6 juin 2024.

***Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré,
au scrutin public et à l'unanimité,***

VALIDE la participation de la ville de Chaville à l'accompagnement de l'ADEME Ile-de-France sur l'adaptation au changement climatique.



Signé électroniquement par : Jean-Jacques GUILLET
Date de signature : 21/06/2024
Qualité : Mr LE MAIRE (Jean-Jacques GUILLET)

Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville



Signé électroniquement par : Julie FOURNIER
Date de signature : 21/06/2024
Qualité : (L) 12^{ème} Maire Adjoint (Mme Julie FOURNIER)

Julie FOURNIER
12^{ème} maire adjointe
Secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et sa transmission aux services de l'Etat.